UCLouvain

Ilmod2001 2025

Enseigner et apprendre les langues modernes du tronc commun

La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

	5.00 crédits	37.5 h	Q1	
--	--------------	--------	----	--

Langue d'enseignement	Français			
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve			
Thèmes abordés	Ce cours vise à faire découvrir#:			
	1. la place/l'organisation de l'enseignement des langues modernes dans le tronc commun et la progression des apprentissages envisagée pour ces langues (de l'éveil aux langues à l'apprentissage des langues),			
	 les prescrits légaux transversaux (par ex. référentiels de compétences), les prescrits qui dépendent des divers réseaux d'enseignement (par ex. les programmes de langues modernes) et les divers outils d'accompagnement ou ressources dont les enseignants peuvent disposer en FWB, 			
	des concepts clés que les enseignant.es devront mettre en place dans l'exercice de leur profession (par exemple#: alignement pédagogique, différenciation, évaluation, aménagements raisonnables),			
	1. les spécificités pédagogiques et didactiques de l'éveil aux langues (M1 à P2,			
	1. les spécificités pédagogiques et didactiques de l'apprentissage des langues modernes de P3 à S3).			
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Objectifs spécifiques du cours			
	À la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable :			
	• d'utiliser de manière pertinente les programmes et les référentiels du tronc commun relatifs aux langues modernes#;			
	 d'appliquer et d'analyser de manière réflexive ces prescrits dans le choix de ressources utilisables et préparation de séquences de cours qui pourraient être utilisées avec des élèves du TC. 			
	Objectifs généraux			
	Cette unité d'apprentissage contribue au développement et à la maitrise des compétences et des acquis d'apprentissage suivants :			
	1. Les compe#tences de l'acteur institutionnel, social et culturel			
	1.2. comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité#.			
	1.3.2. faire de l'e#cole un lieu ou# les e#le#ves apprennent, se de#veloppent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de se#lection.			
	3. Les compe#tences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique e#volutive			
	3.1. maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements e#piste#mologiques, leur e#volution scientifique et technologique, leur didactique et la me#thodologie de leur enseignement ;			
	3.2. maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les diffe#rents mode#les et the#ories de l'enseignement ;			
	3.4. prendre en compte et de#velopper les dimensions langagie#res des apprentissages et enseignements, en e#tant attentif a# la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caracte#re socialement et culturellement ine#gal de la familiarisation a# celle-ci;			
	3.5. agir comme pe#dagogue au sein de la classe et au sein de l'e#tablissement scolaire dans une perspective collective, notamment a# travers :			
	3.5.1. la conception et la mise en œuvre d'une de#marche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques varie#es de nature a# renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des e#le#ves et a# de#velopper leur cre#ativite# et leur esprit d'initiative et de coope#ration;			
	3.5.2. la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pe#dagogiques ;			
	3.5.3. la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'e#valuation, cette dernie#re e#tant spe#cifiquement a# vise#e compre#hensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'e#le#ve dans ses apprentissages ;			
	3.5.4. la conception et la mise en œuvre de pratiques de diffe#renciation pe#dagogique, d'accompagnement personnalise# des e#le#ves tenant compte de leurs acquis ante#rieurs, de leur profil			

Universite catholique de Louvain - Enseigner et apprendre les langues modernes du tronc commun - cours-2025-ilmod2001						
	d'apprenant et, s'il e#chet, de leurs besoins spe#cifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pe#dagogique ;					
	4. Les compe#tences du praticien re#flexif					
	4.3. construire progressivement son identite# professionnelle, notamment en mobilisant des outils de de#veloppement professionnel personnel tel que le portfolio.					
Faculté ou entité en charge:	FIAL					

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)							
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage			
Master [120] en enseignement section 4 : langues modernes	LMOD2M4	5		Q			
Master [60] en enseignement section 5 : langues modernes	LMOD2M5	5		0			
Master [120] en enseignement section 4 : langues modernes traduction et interprétation	TRAD2M4	5					
Master [60] en enseignement section 5 : langues modernes traduction et interprétation	TRAD2M5	5		•			